



SOMMAIRE

- 1- Édito
 - Mépris ordinaire
- 2- L'Administration Numérique pour les Étrangers en France (ANEF)
 - Mayotte : un territoire en déshérence
- 3- Hébergement d'urgence
 - Le rapport Mordechaï
 - Connaissez-vous le Rojava ?
- 4- Gaza : l'espoir enfin !
 - Intervention du MRAP dans les classes primaires
- 5- Semaines contre le racisme à Saint-Nazaire
 - Congrès de l'UL-CGT
 - Re-lectures historiques
- 6- Racisme d'hier et d'aujourd'hui
 - L'extrême droite en procès
 - Une exposition
 - Brèves
- 7- Brèves (suite)
- 8- Restons Charlie
 - Hommage à Odette du Puigaudeau
 - Contacts



Mépris ordinaire

Le président de la République, a reproché à plusieurs pays africains d'avoir "oublié de dire merci" à la France : "Je le dis pour tous les gouvernants africains qui n'ont pas eu le courage vis-à-vis de leurs opinions publiques de le porter : aucun d'entre eux ne serait aujourd'hui avec un pays souverain si l'armée française ne s'était pas déployée dans la région." Ces propos ont suscité la colère du Tchad et du Sénégal dont les dirigeants ont dénoncé les relents colonialistes. On se croirait encore en 1960 !

C'est dans un contexte national et international particulièrement difficile que le MRAP a tenu à Bobigny son 35^{ème} congrès, les 12 et 13 octobre derniers.

Près de 40 % des élus français au parlement de l'UE sont issus de l'extrême droite et, sans la mobilisation citoyenne en juillet, elle pourrait être au pouvoir dans notre pays, avec des conséquences dramatiques pour la démocratie, les libertés et la cohésion sociale. Le droit international reste menacé dans plusieurs régions du monde. Notre mobilisation pour une paix juste et durable au Proche-Orient, laquelle implique la création d'un État Palestinien, ne doit pas faire oublier la guerre entre la Russie et l'Ukraine, ni les drames que vivent beaucoup de minorités dans le monde.

L'accueil chaleureux fait par les congressistes à M^{me} Abou Hassira, ambassadrice de Palestine, au représentant du centre démocratique kurde, au message adressé depuis sa prison par Mumia Abu Jamal, ou à notre ami Bachir, fils de Mehdi ben Barka qui se bat sans relâche pour la vérité et la justice, témoignent de notre solidarité active. La soirée festive avec des artistes originaires d'Amérique latine ou du Proche-Orient



reflétait aussi notre volonté de promouvoir l'amitié entre les peuples. Mais la situation politique française est évidemment au cœur de nos préoccupations.

Là encore, la présence de représentants d'organisations amies manifeste notre proximité et notre complémentarité. En soutenant en juillet comme d'autres associations et syndicats les candidates et candidats du Nouveau Front Populaire, notre mouvement a pris toute sa place pour faire échec à l'extrême droite.

Sa prise de position en faveur d'une candidature unique de gauche contre celle-ci lors des prochaines échéances électorales ne résulte pas d'un calcul politicien partisan mais d'une volonté de proposer une alternative à une politique de compromission entre droite et extrême droite dont on voit déjà les effets délétères en matière d'immigration.

Face aux urgences démocratiques, économiques, sociales, climatiques, l'exclusion n'est pas la solution. La défense des droits fondamentaux, la lutte pour l'égalité réelle, la participation au mouvement social sont au cœur de notre engagement.

Les FTP-MOI (Francs Tireurs Partisans – Main d'Œuvre Immigrée) à l'initiative de la création en 1942 du Mouvement National Contre le Racisme (MNCR), l'ancêtre du MRAP, voulaient que le combat antiraciste, à l'époque surtout contre l'antisémitisme, soit bien présent dans la Résistance. Les circonstances ne sont plus les mêmes, il ne faut pas faire d'anachronisme, mais les mêmes valeurs fondées sur la liberté et la dignité humaine continuent de nous inspirer.

Il s'agit, par nos analyses du racisme et de ses causes, notre travail de mémoire et d'éducation, notre souci de l'unité et du partenariat, nos actions concrètes auprès des exilé.es, de contribuer à construire ensemble un avenir solidaire.



François LEVENT

La plate-forme ANEF était censée simplifier les démarches et fluidifier le processus de délivrance des titres de séjour.

Le rapport met en évidence le fait que les étrangers sont les usagers les plus durement mis à l'épreuve par cette dématérialisation.

Pour accéder à ces démarches, il faut tout d'abord avoir accès à un équipement informatique minimum, ordinateur, scanner, pouvoir lire et comprendre des formulaires souvent complexes. Beaucoup d'étrangers ont donc recours à l'aide de professionnels et bénévoles. Ceux-ci sont en première ligne pour constater les difficultés et dysfonctionnements de l'ANEF.

Le nombre de réclamations reçues par le DDD en matière de droit des étrangers est passé de 10 % des saisines en 2020 à 28 % en 2023.

Les personnes qui saisissent le DDD sont de plus en plus souvent des étrangers en situation régulière sur le territoire : les retards dans le renouvellement des titres de séjour entraînent des ruptures de droits : licenciement d'un salarié, interruption des versements de la CAF, difficulté d'accès aux soins.

Des personnes qui ont perdu l'adresse mail qui a servi à créer le compte ANEF, ne peuvent plus y accéder : toute nouvelle démarche est alors la source de difficultés sans nombre.

D'autres ont eu dans le passé des titres de séjour expirés depuis plus de 9 mois. Ils désirent faire une demande sur un autre motif. Il faut alors s'adresser directement à la préfecture pour résoudre le problème.

L'accueil de l'ANEF propose plusieurs types de demandes. Il est parfois difficile de sélectionner la bonne et une erreur entraîne l'impossibilité de poursuivre la démarche.

Une fois la demande déposée, il est impossible de la compléter ou de la modifier. Son contenu, formulaire, documents déposés, disparaît, ce qui prive l'utilisateur de l'historique de sa demande.

Il est impossible de faire deux démarches en même temps, signaler un changement d'adresse et demander un document de voyage par exemple.

Des bugs informatiques provoquent la perte d'un dossier !

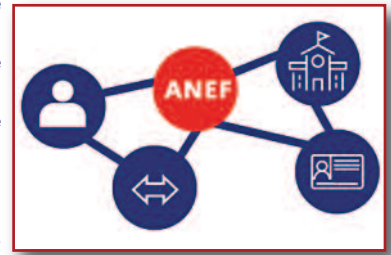
On pourrait continuer cette énumération de situations souvent kafkaïennes !

Le DDD propose au gouvernement une liste de recommandations qui visent à :

- reconnaître le droit de faire une demande par un canal non dématérialisé
- améliorer le fonctionnement général de l'ANEF
- apporter des réponses adaptées aux personnes les plus vulnérables
- renforcer l'efficacité des services d'accompagnement, et les moyens alloués aux préfectures.

Pour sa part, Le MRAP exige des pouvoirs publics que soient mises en œuvre les mesures qui permettront aux étrangers d'accéder à leurs droits. C'est une condition essentielle pour réaliser une intégration réussie.

C'est possible, c'est une question de volonté politique !



https://www.defenseurdesdroits.fr/sites/default/files/2024-12/ddd_rapport_ANEF_20241127.pdf



Françoise THOMAS

Mayotte : un territoire en déshérence



Mayotte a subi un cyclone dévastateur. L'ampleur de cette catastrophe n'est pas due qu'à un événement climatique exceptionnel emblématique du dérèglement climatique. Le terrible bilan humain est aussi le résultat d'une politique d'abandon d'un territoire sans moyens d'accéder à l'égalité réelle, qui manque cruellement de logements, d'infrastructures, d'accès à l'eau ou à la santé, de services publics.

Et comme si cela ne suffisait pas, nous avons vu nos politiques se surpasser dans le mépris et le racisme, rejetant la faute sur les personnes issues de l'immigration comorienne.

Une manière pour ces personnalités politiques – et médiatiques – de se défaire de leurs responsabilités.

N'a-t-on pas entendu le ministre de l'Intérieur – Bruno Retailleau – déclarer : « Il faut déjà penser au jour d'après. On ne pourra pas reconstruire Mayotte sans traiter, avec la plus grande détermination, la question migratoire ». Et encore : « Il faudra légiférer pour qu'à Mayotte,

comme partout sur le territoire national, la France reprenne le contrôle de son immigration ».

N'a-t-on pas entendu le ministre de la Justice, Gérald Darmanin, proposer d'expulser les étrangers de Mayotte ? Mais s'il y a près de 50 % d'étrangers à Mayotte, ils ne sont pas pour cela illégaux. La plupart sont originaires des autres îles des Comores. Et sont étrangers du fait de la décision de la France en 1974 de saucissonner le résultat du référendum d'autodétermination, au mépris du droit international !

Et le droit des étrangers est dérogoire à Mayotte ; l'acquisition de la nationalité française pour un enfant né à Mayotte est plus difficile qu'en métropole, les cartes de séjour qui y sont délivrées ne sont pas valables en métropole, les recours d'OQTF ne sont pas suspensifs.

Les expulsions de parents ont pour résultat de rendre des enfants « mineurs étrangers isolés ».

Mayotte a besoin de renouer des liens avec les autres îles et sa région naturelle.

Notre solidarité va à tous et nous ne saurions tolérer que les plus fragiles soient les premières victimes, rejetées de tous les mécanismes de solidarité qui doivent se mettre en place. Nous demandons la régularisation des sans-papiers à Mayotte comme ailleurs.

À Saint-Nazaire, la solidarité citoyenne s'organise

Dès la mi-décembre, une collecte de dons destinés aux Mahorais-es, frappés par le cyclone Chido s'est organisée à l'initiative des Mahorais-e-s, des organisations « Au cœur », « Mafikiyano Tsara » et de l'association culturelle comorienne de Saint-Nazaire avec l'objectif d'affréter un conteneur.



Augustin GROSDOY



Marie Elizabeth ALLAIRE

Depuis plusieurs mois, sur Saint-Nazaire, des familles avec enfants sont à la rue ou logées par le 115 en hôtel, ce qui signifie dans des chambres exiguës sans pouvoir cuisiner, laver et étendre le linge, et dans l'attente tous les 8 jours, au mieux, de logement. Pendant ce temps, les enfants doivent aller à l'école, au collège !

Des enseignant-es se sont mobilisé-es, indigné-es que des enfants soient ainsi traités et ne puissent apprendre sereinement. Le MRAP a apporté, très vite, son soutien ainsi que le Collectif Urgence Sociale soutenu par nombre d'associations.

La création d'un Collectif « Hiver 2024, pas d'enfants à la rue » a permis de mobiliser un réseau d'actrices et acteurs des établissements scolaires et d'identifier des familles en rupture de droits à l'hébergement. Au 6 décembre 2024, 51 personnes dont 27 mineurs scolarisés ont été dénombrés dans 12 établissements sur l'agglomération Saint-Nazaire/Carène.

Le combat d'Urgence sociale à Saint-Nazaire

Le collectif lance un appel « Hiver 2024, pas d'enfants à la rue ». Au moins 29 mineurs et leur famille n'ont pas de solutions de logements.



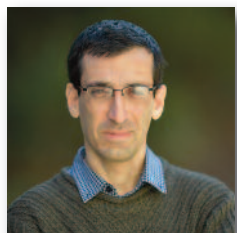
Le collectif nazairien Urgence sociale (CUS) assure des permanences dans ses locaux du 25 bd de la Renaissance, les mercredis de 11 h à 17 h. (PHOTO: OUEST-FRANCE)

Les mobilisations, lors d'une rencontre avec le sous-préfet, ont obtenu seulement des renouvellements dans les hôtels parfois situés loin des écoles. Des hébergements solidaires ont été proposés ponctuellement. Ceci est loin de répondre à la situation, de plus en période hivernale.

Pour la première fois, sur ce territoire, nous voyons que la présence d'enfants, voire de nouveau-né n'est plus un critère de vulnérabilité pour attribuer des logements d'urgence dignes. Cette situation dramatique met en évidence la diminution d'hébergements d'urgence appliquée avec zèle par certains préfets.

Marie-Elisabeth Allaire

Le rapport Mordechai : témoigner de la guerre entre Israël et le Hamas



Lee MORDECHAI

Lee Mordechai est un historien israélien. Il a décidé de rapporter ce qui se passe à Gaza depuis le début de la guerre d'Israël contre Gaza, en utilisant toutes les méthodes historiques : analyse critique des sources et faits. Il a un double but : permettre aux historiens du futur de travailler sur des sources fiables mais aussi de rendre impossible aux Israéliens de dire plus tard « on ne savait pas », ce qu'ont fait les Allemands après la Shoah. Il utilise les milliers de vidéos envoyées par les soldats israéliens à leurs proches révélant l'étendue de crimes de guerre auxquels ils sont fiers de participer, les témoignages gazaouis et israéliens, les déclarations des hommes politiques. Il utilise aussi les nombreux rapports des ONG et de l'ONU.

Son rapport, publié en décembre 2024, est donc à la fois exhaustif, et irréfutable. Il établit ainsi, indiscutablement, l'existence d'un génocide en cours : destructions, bombardements, famine délibérée... Il informe aussi sur le soutien de la société israélienne à cette politique qu'elle-même ne peut ignorer. Si les informations officielles ne montrent jamais l'étendue des destructions et des morts, les vidéos qui circulent abondamment montrent les horreurs commises.

C'est ce que dit aussi Gedeon Levy, éditorialiste du Haaretz : la société israélienne sur cette question du sort infligé à Gaza est quasi-unanime, et c'est probablement le plus inquiétant.



Dominique COMELLI

Connaissez-vous le Rojava ?



Le Rojava est un territoire situé au nord-est de la Syrie, où vivent huit millions d'habitants, dont presque trois millions de Kurdes.

Administré depuis 2014 par un gouvernement autonome auquel participent Kurdes, Arabes, Assyriens et d'autres minorités, l'AANES*, il est porteur d'un idéal démocratique, laïque, égalitaire (femmes/hommes) et écologique, inspiré par le municipalisme libertaire de Murray Bookchin et défini par Abdullah Ocalan, fondateur du PKK (parti des travailleurs du Kurdistan), emprisonné en Turquie depuis 1999.

Ce projet alternatif, révolutionnaire à bien des égards, est menacé par la sécheresse, l'embargo, le nettoyage ethnique, les bombardements de l'État turc et les attaques des brigades djihadistes.

En 2015, la ville de Kobané, à la frontière turque, est devenue le symbole mondial de la résistance à Daesh, au prix de dizaines de milliers de morts. Elle est aujourd'hui sous le feu des drones turcs et des milices pro-Ankara.

Avec d'autres organisations, le MRAP, solidaire du peuple kurde depuis plus de 30 ans, appelle à sauver Kobané, à sauver le Rojava.
Le 15 janvier 2025

François LEVENT

*Administration autonome du Nord et de l'Est de la Syrie

Le MRAP salue l'accord historique entre Israël et le Hamas qui instaure enfin un cessez-le-feu et prévoit la libération des otages israéliens et des prisonniers politiques palestiniens.



Photo © Maayan TOAF / AFP

465 jours d'horreur, de 40 000 à 70 000 morts gazaouis, dont une majorité de femmes et d'enfants, plus de 110 000 blessé(e)s, dont beaucoup resteront handicapé(e)s à vie, un territoire ravagé par des millions de tonnes de bombes, des routes, des hôpitaux et des écoles détruits, des conditions de vie effroyables : voilà le terrible bilan de la folie meurtrière de Benjamin Netanyahu et de son gouvernement.

L'aide humanitaire doit pouvoir enfin entrer à Gaza sans aucune restriction ; l'UNRWA (Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine), doit pouvoir

développer librement ses activités dans le cadre de son mandat.

Rappelons-le : ce cessez-le-feu est une première étape indispensable, mais ce n'est pas la paix.

Le chemin vers une paix juste et durable, c'est-à-dire la création d'un État palestinien avec Jérusalem-Est comme capitale, aux côtés de l'État israélien, dans les frontières de 1967, conformément aux résolutions de l'ONU, est encore long. La France se doit de reconnaître immédiatement l'État de Palestine, c'est un impératif absolu.



Photo © Issam RIMAWI / AFP

Le MRAP, pour sa part, restera fidèle à ses engagements, solidaire du peuple palestinien et des pacifistes israéliens.

Intervention du MRAP dans les classes primaires en 2025



Dans les écoles de Saint-Nazaire, 24 classes, du CE1 au CM2, participent à l'événement de janvier à juin 2025.

Première étape, la présentation du projet : intervention de 2 militantes du MRAP dans les classes pour présenter notre mouvement, expliquer, réfléchir sur le thème abordé cette année, « Préjugé, quand tu nous tiens ! »..

Nous proposons de vider 6 sacs de couleur pour « nettoyer » notre cerveau de quelques préjugés :

- dans le sac jaune, « **d'accord, pas d'accord** » échange sur des affirmations que nous proposons,
- dans le sac bleu, on s'interroge autour de la question « **Combien de... ?** » (par exemple : pourcentage de personnes de couleur s'exprimant à la TV),
- dans le sac rouge, il s'agit de mettre en lumière **des femmes exceptionnelles qui ne sont jamais devenues célèbres**. En recontextualisant avec le décryptage d'une photo, en donnant des indices sur le récit de leur vie, on demande aux élèves de trouver leur nom avec un QCM,
- dans le sac vert, des **jeux de rôle** sur des situations en lien avec notre thème
- dans le sac jaune et vert, c'est une lecture à voix haute d'extraits de textes de théâtre ou de poèmes,
- enfin dans le sac blanc, on offre un **cadeau à la classe** : une carte ou un autocollant avec un slogan qui est lu, occasion d'en chercher un et de le dire collectivement.

Deuxième étape, déroulé du projet de lecture théâtrale : la classe va travailler sur une pièce de théâtre jeunesse (CM « Mon frère, ma princesse » de Catherine Zambon, CE « Julian est une sirène » de Jessica Love).

Une actrice, Gemma Sakho, interviendra pour 3 séances dans chaque classe, afin de réaliser une lecture collective, présentée aux familles de l'école et au théâtre Athénor pour clore le projet.



Catherine Le MAUFF

Nous avons toutes et tous des préjugés sur les immigrés, les sans-papiers, les jeunes, les Gens du Voyage, les étrangers, les collègues... Nous utilisons des généralisations abusives sans nous en rendre compte, nous jugeons sans connaître.

Le préjugé nous évite de réfléchir, il donne l'impression de savoir ce qu'en fait nous ignorons. Il nous faut donc lutter contre cette paresse de l'esprit : réfléchir, analyser, approfondir pour diminuer le nombre de nos préjugés.

Avec le thème « Préjugé(s), quand tu nous tiens ! », le Collectif nazairien contre le Racisme et les Discriminations a choisi de faire réfléchir sur les préjugés : les causes, les conséquences et comment s'en débarrasser !

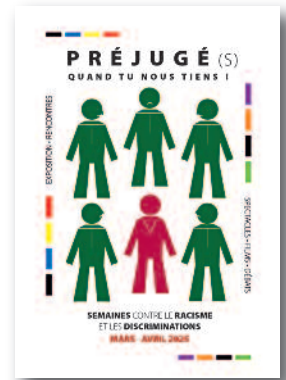
24 classes élémentaires de Saint-Nazaire relèvent le défi de vider leur sac de préjugés ! Textes à lire et à partager, avec l'aide d'une comédienne, prolongent cette réflexion.

Une conférence-débat, des lectures musicales, des rencontres, une soirée festive avec des témoignages, des films pour les scolaires complètent le programme 2025.

À nous de faire appel à notre esprit critique et de n'accepter toute idée que si nous l'avons passée au crible de notre raison !

Françoise Mahé

Programme complet sur le site du MRAP : mrap-saintnazaire.org



Congrès de l'UL-CGT



Le comité local du MRAP de Saint-Nazaire était invité au congrès de l'Union Locale CGT de la région nazairienne, les 16 et 17 décembre 2024. Le document d'orientation a été finalisé par le vote de nombreuses résolutions.

L'une d'elles portait sur la lutte contre l'extrême droite et proposait de nombreux moyens : des formations, la vigilance sur les valeurs portées par les adhérent·es, et enfin des actions avec ses partenaires et le collectif départemental VISA (Vigilance Syndicale et Antifasciste).

Re-lectures historiques



"Histoire de France populaire. D'il y a très longtemps à nos jours."

Laurence de Cock, novembre 2024, Agone Mémoires Sociales

Après "Le Mythe National" (1988) de son amie Suzanne Citron, et "Une histoire populaire de la France, de la guerre de Cent Ans à nos jours" (2019) de Gérard Noiriel, dont elle s'est inspirée, l'historienne Laurence de Cock nous propose de relire le récit national fabriqué il y a deux siècles mais ne se contente pas de déconstruire l'histoire officielle.

Le peuple, avec ses résistances et ses soumissions, ses victoires et ses défaites, est au cœur de son travail. Les luttes populaires, les femmes, le colonialisme, l'immigration ne sont plus oubliés.

Ce livre, accessible à tous, se présente comme un outil d'éducation populaire particulièrement utile dans le cadre de la bataille culturelle en cours.

"Noires origines. L'Afrique et la création du monde moderne, 1471-1945"

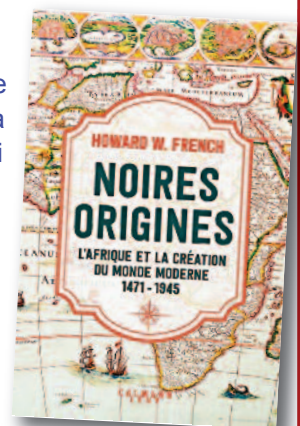
Howard French, Calmann Lévy, octobre 2024

Journaliste, photographe et écrivain, l'américain Howard French nous invite lui aussi à revisiter l'histoire mais au niveau mondial cette fois. En démontrant le rôle essentiel que l'Afrique a joué dans la construction de l'Occident moderne, il nous oblige à décentrer notre approche et explique pourquoi l'histoire des peuples africains a été si longtemps ignorée.

Même si des formes d'esclavage préexistaient, elles n'avaient pas la même dimension que ce qui a été mis en œuvre à partir du 14^{ème} siècle.

La traite atlantique, l'esclavage effectué sur des bases racistes et les échanges commerciaux sont à la base de l'essor économique européen.

François Levent





Conférence-débat **jeudi 6 mars 2025 – 20h**

avec Carole Reynaud-Paligot, historienne, chercheuse associée à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et enseignante à l'Université de Bourgogne

Comment devient-on raciste ? Comprendre la mécanique de la haine pour mieux s'en préserver est le titre de la BD co-écrite par Carole Reynaud-Paligot, Ismaël Méziane et Elizabeth Heyer, parue en 2021 chez Casterman. En partant de cette BD, la conférence-débat, animée par Carole Reynaud-Paligot, permettra de décrypter et de comprendre les phénomènes de racialisation et d'agir plus efficacement contre le racisme.

D'autres points pourront être abordés, comme par exemple : le racisme au cours de l'histoire, le racisme non-européen, racisme ou racismes ? De nouveaux concepts sont apparus comme l'intersectionnalité ou le wokisme. De quoi s'agit-il exactement ?

La Fraternité, 1 rue de l'Île-de-France, Saint-Nazaire

Tout public – Entrée libre

Renseignements : mrap-saint-nazaire@orange.fr

L'extrême droite en procès

À Nantes, dix prévenus de 24 à 43 ans du groupe "Breizh Firm" ont été condamnés le 19 décembre 2024 à des peines allant de quatre ans à deux ans de prison avec sursis, pour avoir participé à une expédition punitive en juillet 2019 dans le bar Hopopop (quartier Bouffay).

Le même jour, à La Roche-sur-Yon (Vendée), neuf membres de L'Action Française, opposés à l'IVG, ont été jugés pour avoir vandalisé la statue de Simone Veil le 8 mars 2024, journée internationale des droits des femmes. Six mois de prison ont été requis contre eux.

D'autres groupuscules d'extrême droite, certes minoritaires, s'agitent beaucoup dans notre région. La complaisance de certains élus de droite à l'égard de leurs idées nécessite la vigilance.

Une exposition

Le comité nantais du MRAP dispose d'une nouvelle exposition :

"Héroïnes des luttes contre l'esclavage et le colonialisme"

qui prolonge et complète l'exposition "Pour la création d'un Musée National de l'Histoire du Colonialisme", toujours disponible.

- Il s'agit de partager une mémoire doublement occultée : celle de la résistance à l'esclavage et au colonialisme français et à l'intérieur de cet ensemble celle de la participation des femmes à ce combat.
- Elle sera présentée en mai 2025 dans le cadre de la commémoration des abolitions de la traite et de l'esclavage.
- 16 panneaux toilés avec œillets 50 cm x 75 cm. Tout public. .



Brèves

Un tortionnaire est mort le 7 janvier 2025 !

Ses actes, ses propos furent insupportables.

Raciste, négationniste, sexiste, xénophobe, homophobe... ses condamnations pénales furent multiples pour apologies de crime de guerre, contestation de crime contre l'humanité, provocations à la discrimination, à la haine et à la violence raciales, injures publiques, violences (physiques). Le MRAP fut de nombreuses fois partie prenante de ses procès.

Nos pensées vont aux personnes qu'il a haïes, aux victimes de la Shoah qu'il a niées, aux Algériens qu'il a torturés et à toutes les victimes de l'extrême droite (de Ibrahim Ali à Brahim Bouarram).

RSA

Dans une déclaration adoptée le 19 décembre 2024, la Commission nationale consultative des Droits de l'Homme dénonce la généralisation, à compter de janvier 2025, de l'obligation d'heures d'activité en contrepartie du RSA, comme portant atteinte aux droits humains. Le texte complet est disponible sur cncdh.fr

Cette réforme fait courir plusieurs risques au droit à des « moyens convenables d'existence » (Préambule de la Constitution de 1946) et à celui à « une insertion sociale et professionnelle librement choisie » (Charte sociale européenne).

Bélâbre

Le 18 décembre, Laurent Laroche, maire de la petite commune de Bélâbre (Indre) a annoncé, avec le préfet, l'abandon du projet de création d'un centre d'accueil de demandeurs d'asile (Cada) après 2 ans de vives tensions alimentées par l'extrême droite qui promettait de faire de Bélâbre un nouveau Callac.

Le maire regrette que l'État ait « un peu » cédé à la pression de l'extrême droite.

Laïcité

Au prétexte de la lutte contre l'organisation des « frères musulmans », le ministre de l'Intérieur annonce vouloir interdire le port du voile à l'université et pour les mères accompagnant les sorties scolaires. Il ajoute à la stigmatisation des personnes musulmanes et détourne le principe de laïcité qui organise la liberté de conscience et le droit d'afficher ses convictions. Il faut le rappeler sans cesse à M. Retailleau qui, fidèle à ses obsessions, tente de relancer le débat sur le voile des accompagnantes de sorties scolaires : la laïcité suppose la neutralité de ceux qui exercent un service public, pas des autres. Cela, pour garantir l'égalité et la même liberté pour tous.

Censure

Dans un communiqué commun du 6 décembre 2024, les syndicats de journalistes nantais dénoncent l'attitude de Christelle Morançais à l'égard des journalistes. Depuis sa réélection en 2021, la présidente de la région des Pays de la Loire ne communique quasiment plus avec la presse. Les journalistes s'inquiètent des attaques contre certains médias locaux accusés de diffuser des « fake news » en raison d'articles sur les réductions (100 millions d'euros) de subventions régionales qui affectent particulièrement le monde associatif et de la culture.

SOS Méditerranée

Le 29 octobre 2024, la Cour administrative d'appel de Nantes a rejeté la requête du conseiller régional RN Gauthier Bouchet, ancien conseiller municipal de Saint-Nazaire contestant la subvention de 10 000 euros votée en 2020 par la ville de Saint-Nazaire au bénéfice de SOS Méditerranée.

La forteresse Europe

L'association United agit pour une société inclusive et pour favoriser le « vivre ensemble ». Elle a dénombré 60 620 morts aux frontières de l'Europe. Frontex n'est pas seule responsable. Tous les États européens sont complices, voire coupables : ce sont eux qui décident et mettent en place les politiques de visas très restrictives. Mais Frontex, en est devenue le symbole. L'association publie une liste de ces morts (<https://unitedagainstrefugeedeaths.eu/>).

Libye : 21 000 migrants

Selon l'agence des Nations Unies pour les migrations, les garde-côtes libyens, soutenus financièrement par l'UE, ont intercepté près de 21 000 migrants en 2024, soit 25 % de plus qu'en 2023. À leur retour en Libye, ces migrants sont souvent « détenus dans des conditions terribles, exposés à des abus [sexuels] et à des extorsions », rappelle le site Info Migrants.

1484 expulsions

C'est le nombre d'expulsions de bidonvilles, squats, campements et stationnements de caravanes recensés dans le 6^{ème} rapport de l'Observatoire des expulsions de lieux de vie informels pour la période du 1^{er} novembre 2023 au 31 octobre 2024. Soit une augmentation de 34 % sur un an.

Clairvoyance des RG

En 2005, suite à la mort de Zyed Bounna et Bouna Traoré, les RG (ancêtres des renseignements territoriaux) soulignaient que « Restreindre les derniers événements à de simples violences urbaines serait une erreur d'analyse. ». Ils ajoutaient : « Ceux qui ont saccagé les cités avaient en commun l'absence de perspective et de travail dans la société française »... Cette note coûtera sa place au Directeur des RG. Les réponses gouvernementales aux révoltes qui ont suivi la mort de Nahel en juillet 2023, ont été uniquement répressives et réactionnaires (comme en 2005).

L'Église catholique demande pardon

Lors de l'ouverture d'un synode sur l'avenir de l'Église qui s'est tenu en octobre 2024, le pape François, a reconnu la complicité de l'Institution dans des systèmes ayant favorisé l'esclavage et le colonialisme. Il a souligné que l'Église « n'a pas reconnu le droit à la dignité de chaque personne humaine ». Associée aux puissances coloniales, elle a participé à l'asservissement de populations entières.

Parrainages

L'ANVITA (Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants, qui rassemble des collectivités territoriales, groupements de collectivités et élu.es) œuvre pour des politiques d'accueil inconditionnelles incluant les publics exilés, et pour l'hospitalité sur leurs territoires. Elle vient de publier un guide méthodologique, conçu pour accompagner les collectivités et les acteurs locaux dans l'organisation de cérémonies de parrainages. Il est disponible sur le site anvita.fr.

CESI

Le mardi 22 octobre s'est tenu un « forum des projets citoyens » à l'École d'Ingénieurs CESI de Saint-Nazaire. Le MRAP était présent et a eu l'occasion d'échanger avec les étudiants.



Il y a 10 ans, le 7 janvier 2015, douze personnes, dont huit membres de la rédaction de Charlie Hebdo, étaient assassinées par des terroristes islamistes lors d'un attentat contre l'hebdomadaire satirique. Les lendemain et surlendemain, les mêmes auteurs ont abattu une policière et quatre personnes juives à l'Hyper Casher de Vincennes. D'autres attentats meurtriers ont suivi : Bataclan, Nice, Saint-Étienne-du-Rouvray, sans oublier Samuel Paty et d'autres.

L'immense « Je suis Charlie » qui s'est levé en réponse aux attentats de janvier 2015 a affirmé la détermination à défendre, dans l'unité, le droit de critiquer, de penser, de croire ou ne pas croire.

Au lendemain de l'attentat contre Charlie Hebdo, les présidents respectifs de la LICRA, du MRAP, de SOS Racisme et de la LDH dans une déclaration commune, lançaient un cri d'alarme : « Sur fond de crise sociale permanente, la cohésion de notre pays a éclaté. Racisme et antisémitisme, stigmatisation d'une partie de la population, retour de la vieille antienne du bouc émissaire dont on ne retient que l'origine, relégation dans des ghettos territoriaux et scolaires, replis identitaires, ignorance de notre histoire, qu'elle concerne l'esclavage, la collaboration ou le colonialisme, et ces mots d'exclusion devenus si quotidiens au nom d'une conception dévoyée de la liberté d'expression. Pire, certains détenteurs de la parole publique n'ont pas su, et parfois pas voulu, respecter les symboles de l'égalité républicaine ». Ils en appelaient à la mobilisation des « hommes et les femmes de ce pays qu'il faut rassembler autour non d'une incantation, mais d'une République effective pour tous. »

Cet appel est plus que jamais d'actualité

La réponse du gouvernement a été l'adoption de nouvelles mesures « sécuritaires », restreignant les libertés de tous.

Le MRAP affirmait que ce n'est ni dans une fuite en avant dans de nouvelles mesures sécuritaires, ni dans des surenchères démagogiques que nous parviendrons à endiguer ce fléau qu'est le terrorisme. Lutter contre cette idéologie de mort, c'est d'abord respecter les valeurs que les auteurs de tels actes veulent abattre : la démocratie, la liberté, la fraternité. Dix ans après l'attentat contre Charlie, les thématiques d'exclusion racistes gangrènent toujours notre société, la désignation de boucs émissaires reste la réponse d'un gouvernement incapable de s'attaquer aux vrais problèmes, les attaques contre les militants, associatifs, écologistes, syndicalistes prolifèrent. Au prétexte de la lutte contre l'organisation des « frères musulmans », le ministre de l'intérieur annonce vouloir interdire le port du voile à l'université et pour les mères accompagnant les sorties scolaires. Ce faisant, il ajoute à la stigmatisation des personnes musulmanes et détourne le principe de laïcité qui organise la liberté de conscience et le droit d'afficher ses convictions. Le RN, parti raciste, xénophobe, homophobe est aux portes du pouvoir. Le MRAP répète ce qu'il disait au lendemain du 11 septembre 2001 : la guerre contre le terrorisme n'est gagnable par personne, c'est aux causes qu'il faut s'attaquer.

« Rester Charlie » c'est refuser le racisme et la haine, c'est agir pour un monde de justice, de paix et de démocratie et faire vivre ces valeurs en France.

Bureau National du MRAP, Paris le 7 janvier 2025



Hommage à Odette du Puigau

L'exposition « Le sel du désert » a rencontré un franc succès, avec plus de 3200 visiteurs. La projection du film « Odette du Puigau, l'aventurière inattendue » du Gérard Uginet a fait salle comble le 19 novembre. Monique Vérité, biographe d'Odette du Puigau, a répondu aux questions des spectateurs qui portaient essentiellement sur la vie de cette dernière. La conférence du 20 novembre organisée par le MRAP qui s'est tenue à AGORA a permis d'aborder plus en longueur les

engagements d'Odette du Puigau et de prolonger la réflexion sur la situation politique de la Mauritanie actuelle.

Tous ces événements ont permis de faire découvrir ou redécouvrir un personnage nazaiwrien engagé dans la défense des droits de cette civilisation nomade et des minorités.

Exposition du 16 octobre au 1^{er} décembre 2024, Galerie des Franciscains Saint-Nazaire.

Organisée en partenariat entre « La compagnie des 3 théâtres » et le service patrimoine de la ville de Saint-Nazaire.



Vos contacts MRAP

NANTES

Maison des associations, 11 Rue du Prinquiau,
44100 Nantes
tél./fax/répondeur : 07 49 80 52 58
courriel : mrappnantes@hotmail.com

St-NAZAIRE

Point de rencontre chaque 2^e lundi du mois à 20h
Maison des associations (Agora),
2 bis rue A. de Mun,
44600 Saint-Nazaire
tél./fax/répondeur : 02 40 53 32 35
courriel : mrap-saint-nazaire@orange.fr
site web : https://mrapp-saintnazaire.org/



Pour adhérer au MRAP :
site web national : https://mrapp.fr

Maquette journal

Relecture

Imprimé à Nantes par :



Jean-Charles RICQUIER



Myriam AUGER

arenthèses
Imprimerie SCOP
76 Avenue du Bout des Landes
44300 NANTES